



# Athletic Club Ajaccien

FOOTBALL PROFESSIONNEL

**Ajaccio le 13 mai 2020,**

## ***Communiqué***

A juste titre, il a été fait état de la cacophonie qui règne à l'heure actuelle dans les instances du football Français.

Le club de l'AC Ajaccio s'est tenu au silence, compte tenu des remarques formulées par la Présidente de la LFP à ce sujet.

Il n'est cependant pas résigné sur le sort injuste qui lui a été pour l'instant réservé.

Les joueurs, l'encadrement sportif, les dirigeants, les salariés et l'ensemble des supporters conçoivent un légitime sentiment de frustration, compte tenu des remarquables performances sportives accomplies durant cette saison.

Le club d'Ajaccio est troisième au classement à la 28<sup>ème</sup> journée à deux points du leader et un point du second. Il a engrangé une victoire contre le leader lors du dernier match joué. Il possède au titre de la phase retour des matchs avant l'interruption précipitée du championnat la meilleure moyenne de points par match joué (2.40 points contre 1.44 pour Lens et 1.66 pour Lorient) Plusieurs joueurs ont été désignés dans l'équipe type de L2 par des publications spécialisées et le titre de meilleur entraîneur a été décerné à Olivier Pantaloni.

Aujourd'hui, un certain nombre de voix, et non des moindres, Laurent Blanc, Antoine Kombouaré, Christophe Dugarry, Alain Boghossian entre autres, s'élèvent aujourd'hui pour contester la décision de conserver une L1 à 20 clubs, alors que l'on pourrait à titre exceptionnel, et seulement pour la saison 2020-2021, la disputer à 22 clubs !!!

Cette critique, paraît constructive et répond à la logique d'une situation sanitaire actuelle hors normes. Il est regrettable cependant que nul n'ait envisagé que l'A.C.A puisse intégrer ce nouveau format à 22. Pourtant, cette éventualité correspondrait au bon sens juridique, à l'équité et plus encore à la réalité sportive.

L'A.C.A a milité aux côtés des clubs concernés, pour le maintien des play-offs et il serait encore disposé à participer à cette épreuve en tenant compte de toutes les prescriptions sanitaires.

Hélas, la proposition soumise au C.A de la L.F.P du 30/04/2020 a été balayée d'un revers de main, sans être d'ailleurs inscrite à aucun ordre du jour.

Dès lors et puisque sur ce point, elle semble faire preuve d'intransigeance, la L.F.P devrait tirer les bonnes conclusions de sa propre décision.

En effet, il convient de rappeler que pendant des décennies, le principe des règlements prévoyait trois relégations automatiques en L1 compensées par trois accessions de clubs de L2

Il y a quelques années une exception a été instaurée à ce principe, par la création du système des Play- Offs accordant ainsi la possibilité au club classé 18<sup>ème</sup> de L1 de sauver sa place et par voie de conséquence, imposant une contrainte au club classé troisième de L2.

En supprimant, même temporairement cette exception le principe antérieur reprend toute sa vigueur et très logiquement l'A.C.A. A vocation à accéder directement à l'échelon supérieur.

Nous ne souhaitons pas pour autant, que le club de Nîmes soit relégué mais en tout bonne foi nous sollicitons au minimum un traitement équivalent.

Si donc un format à 22 clubs venait à être retenu pour la prochaine saison de L1, la place de l'ACA devrait y être prévue.

L'argument du règlement prévoyant une L1 entre 18 et 20 clubs est irrecevable, car l'Assemblée générale de la LFP, a tout à fait latitude pour modifier et d'autant plus en cas de circonstances exceptionnelles ;

Pour toutes ces raisons nous ne négligerons aucun recours afin que les droits de notre club soient respectés.

Nous avons à ce titre, d'ores et déjà saisi le C.N.O.S.F d'un mémoire en vue d'une conciliation et espérons que devant cette instance l'équité l'éthique sportive et plus généralement le bon sens, sauront prévaloir.

**Christian LECA**  
**Président de l'AC AJACCIO**